

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT ADOPTION DU DOSSIER D'EVALUATION DES IUT ET DUT – PARTIE IUT- DE L'IUT DE CLERMONT-FERRAND**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 25 OCTOBRE 2019,

Vu le code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération n°2019-06-28-07 du conseil d'administration de l'UCA ;
Vu l'avis de la CFVU de l'UCA du 22 octobre 2019 ;

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter le dossier d'évaluation des instituts universitaires de technologie et des diplômes universitaires de technologie – Partie IUT- de l'IUT de CLERMONT-FERRAND, tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 37
Votes : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions: 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2019-10-25-03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie IUT »

IUT :

Université :

Académie :

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années	4
Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)	7
1. Positionnement	7
2. Missions	8
3. Gouvernance et pilotage	11
a. Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser (cohérence et application de l'arrêté 2005)	11
b. Capacité à gérer les ressources humaines	12
c. Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget	13
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.....	15
Page des visas et signatures : dernière page	

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.

Le dossier se veut plus analytique et prospectif que descriptif (les indicateurs quantitatifs peuvent suffire à éclairer, hors quelques éléments spécifiques, les évaluateur.rice.s).

Le dossier se limitera à 20 pages (hors parties relatives aux départements et hors page des signatures).

Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :

- *Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;*
- *L'état des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) ;*
- *La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.*

Directeur de l'IUT :

Prénom, Nom, qualité :
Olivier GUINALDO, MdC

Président du conseil de l'IUT :

Prénom, Nom, qualité :
Jean-Claude HUGUENY

Date de prise de fonction :
19 JUILLET 2019

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : IUT – UCA
Campus des Cézeaux
5 Avenue Blaise Pascal
TSA 90110 – 63172 AUBIERE

Téléphone : O. Guinaldo : 04 73 17 70 10

Adresse électronique : olivier.guinaldo@uca.fr

Site web : www.iut-clermont.fr

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

Préambule

Suite à la séance électorale du Conseil de l'IUT, tenue le 4 juin 2019 et visant à élire une nouvelle direction, le Directeur sortant de l'IUT d'Aubière a confié le soin à la nouvelle gouvernance de renseigner ce dossier. Le résultat de cette élection ayant été invalidé, la légitimité de l' élu du 4 juin pour assurer ce travail, a été perdue. Une nouvelle séance électorale du Conseil de l'IUT s'est tenue le 18 juillet 2019. Trêve estivale des services administratifs oblige, la nouvelle direction en place depuis le 19 juillet n'a pu prendre connaissance des dossiers en cours que depuis la rentrée universitaire 2019.

C'est pourquoi la partie 1 expose de manière factuelle l'évolution de l'IUT durant les cinq dernières années en insistant néanmoins sur les faiblesses relevées lors de la dernière évaluation. La partie 2 relate quant à elle principalement l'état des lieux constaté en septembre 2019.

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

À partir de la fiche de synthèse de la dernière évaluation et de l'auto-évaluation précédente, présenter un bilan de la période écoulée (projet initial, modifications majeures, prise en compte des préconisations...).

Le projet présenté par l'IUT de Clermont lors de la précédente évaluation en 2015 s'inscrivait dans la continuité des points forts de l'IUT en termes :

- d'ancrage territorial conforté par d'excellentes relations avec les collectivités Territoriales,
- de développement international notamment avec la Chine,
- de qualité de son offre de formation due à la synergie entre la pédagogie et la recherche scientifique, et ce sur chacun de ses trois sites.

Ce projet notait 3 points faibles à gommer dans le cadre de la mandature :

- Des relations non contractualisées avec l'Université de tutelle.
- Un sous-encadrement chronique en personnel que ce soit enseignants ou IATSS.
- Une évolution budgétaire inquiétante sur les dernières années qui ont précédé la dernière évaluation.

Le projet stratégique de l'IUT prévoyait notamment :

- de trouver sa place dans une université réunifiée avec la signature d'un CPOM,
- de gérer le rapprochement avec l'IUT d'Allier,
- de garantir l'autonomie financière prévue dans le code de l'éducation,
- de consolider le potentiel recherche en augmentant le ratio PU/MDC,
- de consolider les services administratifs au regard de l'offre de formation,
- de formaliser les relations avec les partenaires socio-économiques et de restructurer le service « pôle entreprise »,
- d'ouvrir un troisième département à Aurillac,
- de programmer la fin des travaux dans le cadre de la dévolution du patrimoine immobilier.

Il est important de noter que la période 2014-2019 a été ponctuée par des événements qui ont eu un impact significatif sur la stratégie annoncée et de fait sur la trajectoire réelle de notre IUT :

- plan de régulation de l'offre de formation de l'ancienne Université d'Auvergne,

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

- fusion au 1^{er} janvier 2017 des deux universités clermontoises avec une période amont et une autre aval qui n'ont pas été propices au développement de projets et qui ont induit de nouvelles règles de gestion,
- fusion des régions : nouveau SRESRI, COM avec la nouvelle région, périmètre de l'ARIUT beaucoup plus étendu,
- création et mise en place pendant l'année 2017 des *collegiums* et d'une nécessaire coordination des projets enseignement/recherche,
- Définition et co-portage avec l'IUT d'Allier et l'ESPE d'une politique territoriale d'établissement,
- Plan de régulation de la masse salariale depuis 2018.

Dans ce contexte, l'IUT de Clermont a connu des évolutions notables entre les deux évaluations.

Tout d'abord, au niveau des effectifs étudiants, nous constatons une baisse globale puisque l'IUT est passé de 2715 étudiants inscrits en janvier 2015 à 2609 étudiants en janvier 2019. Cette baisse s'explique par la fermeture d'une LP à Montluçon, de plusieurs DU notamment à l'étranger, mais aussi de groupe de LP en Formation Initiale. Néanmoins, si nous regardons uniquement les étudiants inscrits dans les diplômes nationaux (DUT et LP), les effectifs sont restés stables pour arriver à 2323 étudiants en janvier 2019 (+10 en 4 ans).

La répartition des étudiants a évolué avec une hausse significative des DUT (1870 étudiants en 2015 – 1942 étudiants en 2019) liée à de meilleurs taux de réussite pour le passage en 2A et l'ouverture de groupes en alternance. Les effectifs de LP ont quant à eux globalement diminué avec une forte baisse en formation initiale (de 213 étudiants en 2015 à 102 étudiants en 2019) mais augmenté en alternance (de 222 étudiants à 267 étudiants en janvier 2019).

La nature des effectifs a donc également évolué avec une hausse très significative des alternants représentant 13,86% des effectifs de DUT+LP (9,6% en 2015)

La part des baccalauréats technologiques entrant en DUT est restée stable à 21% des effectifs, conforme aux objectifs fixés par notre rectorat..

Le taux de pression de nos DUT a, comme tous les DUT en France, considérablement progressé pour atteindre 13,9% et explique en partie l'excellent taux de remplissage de nos premières années de DUT qui a atteint les 100%, ce qui n'était pas le cas pour nos DUT secondaires en 2015 (89,6%).

Si la mobilité entrante est restée faible dans nos diplômes nationaux, la mobilité sortante dans le cadre de stages ou de semestres à l'étranger a très fortement augmenté passant de 159 étudiants concernés en 2015 à 235 en 2019.

Au niveau des ressources humaines, si les effectifs IATSS sont restés stables avec 84 agents dans les mêmes proportions entre les titulaires et les contractuels (12 contractuels), il n'en est pas de même pour le nombre d'enseignants-chercheurs (PU, MCF, ATER) qui, avec 109 collègues, est en baisse via une réduction très forte des postes d'ATER, mais il est vrai, avec une augmentation des contrats doctoraux. Le nombre d'enseignants du second degré n'a pas évolué (57 collègues).

Néanmoins, il est à noter que notre encadrement statutaire est lui aussi resté globalement stable à 52% pour un volume d'heures enseignées dans nos diplômes nationaux qui est passé de 77814 H à 76636 H aujourd'hui. Il n'y a donc pas eu de dégradation de notre potentiel d'encadrement qui reste cependant très faible.

Enfin, il faut préciser que notre masse salariale d'état est passée mécaniquement de 16,60 millions d'euros à 17,76 millions d'euros en 5 ans sous l'effet du GVT.

Au niveau financier, si les recettes de l'IUT sont restées stables à hauteur de 5 millions d'euros, la dotation de l'Université est passée de 62,8% à 58%. C'est une rationalisation du budget en fonctionnement et nos ressources propres qui permettent à l'IUT de garantir encore un niveau

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

convenable d'appui à nos missions. Le développement de l'alternance et des actions de formation continue, mais aussi une augmentation de la collecte de taxe d'apprentissage, sont à l'origine de ces recettes nouvelles.

Pour terminer sur l'analyse de la période passée, la visite de la CCN en avril 2016 relevait une dynamique et un rôle majeur de notre IUT dans le développement territorial via des formations de qualité. Les experts relevaient néanmoins 5 points à améliorer avant la prochaine évaluation :

- L'accueil et la réussite des bacheliers technologiques étaient jugés hétérogènes. Il n'y a pas eu de réelles améliorations sur ce point avec un taux de réussite à 2 ans qui est même en baisse par rapport à 2015. L'accueil reste hétérogène de par la multitude de spécialités et les caractéristiques de notre bassin de recrutement.
- Aucun CPOM et BPI n'étaient mis en place. En 2017, un CPOM a été voté au CA de l'Université. Dès 2018, un BPI a été instauré.
- L'implication des personnels était à susciter notamment dans la période pré-fusion. Des réunions régulières sur chacun des sites ont été organisées. De nombreuses commissions ont été mises en place pour impliquer autant que faire se peut la communauté.
- Le suivi médical des personnels était à améliorer. Cette mission est toujours centralisée sur l'Université avec un service dédié à la santé des personnels. Le recrutement d'un troisième docteur a permis d'améliorer significativement le suivi des agents.
- Une amélioration de la vie étudiante notamment sur les sites délocalisés était attendues. La récente mise en place d'actions en lien avec la CVEC permettent d'accroître la qualité de services culturels, sportifs et de santé à tous nos étudiants.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : Clermont Ferrand

Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)

Cette partie du dossier vise à présenter la situation de l'IUT en termes de positionnement par rapport à certains critères quantitatifs et de pilotage interne et externe.

Cette partie s'articule en 3 points : 1) la présentation du positionnement afin de pouvoir identifier la stratégie définie par l'IUT et sa contribution à la stratégie de l'Université ainsi que sa politique partenariale ; 2) la capacité à assumer sa mission ; 3) la description de la politique menée en termes de gouvernance et de pilotage afin de préciser comment l'IUT traduit sa stratégie dans le pilotage et dans la mobilisation des moyens dont il dispose.

Certains de ces points peuvent être illustrés si cela paraît pertinent par des focus sur des indicateurs quantitatifs lorsqu'ils appellent des commentaires.

1. Positionnement

a. Stratégie de l'IUT

Le positionnement stratégique de l'IUT de Clermont depuis une vingtaine d'années est fondé sur :

- une reconnaissance de son identité et des missions qui lui sont confiées par son statut,
- un ancrage territorial fort avec une volonté réelle de développer prioritairement des formations spécifiques sur ses territoires (hors métropole clermontoise) qui s'est traduit cette année par l'ouverture d'un nouveau département STID orientation sécurité,
- des partenariats forts avec les collectivités territoriales et le monde socio-économique afin d'accomplir au mieux sa mission de service public,
- une modification de son modèle économique en favorisant le développement des formations en alternance (DUT GIM, DUT MP et la plupart des LP) et de la formation continue non diplômantes (métiers de la chimie avec Michelin, expérimentation animale),
- une volonté d'accoler au moins une LP à un DUT pour offrir des parcours à bac+3 dans chaque département,
- un lien fort enseignement-recherche, y compris sur les sites, en accompagnant les collègues enseignants-chercheurs dans des projets de restructuration, des projets de HDR (taux de HDR très supérieur à la moyenne nationale) et de retour à une activité scientifique. Depuis la dernière évaluation, outre la restructuration des laboratoires de recherche dans notre Université lors du dernier contrat, il est intéressant de noter la création d'une UMR à Aurillac, la consolidation d'une équipe Image de L'Institut Pascal au Puy-en-Velay et la création d'un laboratoire commun public privé sur le site de Clermont-Ferrand,
- Un développement à l'international notamment sous forme de stages ou de semestres à l'étranger qui est en très forte augmentation essentiellement dans la continuité de nos partenariats chinois ou canadien.

La modification de l'environnement lié aux fusions des deux anciennes universités d'une part, et des régions d'autre part, ont amené l'IUT de Clermont à se rapprocher encore plus de l'IUT d'Allier avec lequel il entretient d'excellentes relations et construit une stratégie partagée. Des projets communs ont été menés (A2EX, Qual'IUT plus récemment). A titre d'exemple, la démarche qualité conduite en lien étroit avec l'IUT d'Allier est en ce sens stratégique ; elle vise à rationaliser et homogénéiser les services rendus en lien avec l'accueil et les études de nos étudiants.

b. Capacité à représenter l'IUT et développer des partenariats (internes ou externes)

Ayant 2 sites distants de la métropole et importants en effectif, L'IUT de Clermont se doit de développer des partenariats étroits avec les collectivités territoriales mais aussi avec les différentes parties prenantes publiques ou privées qui opèrent sur ces territoires. Ainsi, des conventions liant les collectivités et l'UCA/IUT ont été signées ou sont en cours de réécriture au Puy-en-Velay et à Aurillac.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

Les 2 IUT de l'UCA ont également été moteur dans la définition de la politique territoriale de l'UCA et en sont aujourd'hui les principaux opérateurs que ce soit au niveau du SRESRI ou du projet I-SITE CAP 20-25. Le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé entre l'UCA et la région AuRA donne par ailleurs la part belle à des projets de développement sur les différents territoires dont les 2 IUT sont les premiers bénéficiaires (développement de l'offre culturelle et sportive, consolidation des relais santé et de l'innovation pédagogique).

Par ailleurs, l'IUT de Clermont a toujours joué et joue encore pleinement son rôle de composante de l'UCA. De multiples partenariats internes sont en place. A titre d'exemple, nous pouvons mentionner des enseignants-chercheurs de l'IUT responsables ou co-responsables de masters d'autres composantes (en médecine, en informatique, en chimie). Des passerelles sont en place notamment entre nos DUT et les écoles d'ingénieurs internes, la PACES et les CPGE. Les personnels de l'IUT sont actifs dans les différents groupes *ad hoc* ou commissions de notre université (RI, Innovation pédagogique, finances, RH).

L'IUT noue de nombreux partenariats avec les branches professionnelles au travers des personnalités extérieures qui composent notre conseil, mais aussi au travers de nos vacataires ou par l'implication directe de nos enseignants dans des clusters, des fondations ou des pôles de compétitivité. A titre d'exemple, le directeur actuel est membre du conseil d'administration de la Digital League, association fédérant plus de 500 entreprises du numérique sur le territoire régional.

A l'international, l'IUT de Clermont compte de nombreux partenariats qui se sont développés et stabilisés au fil du temps. Des relations historiques avec la Grande-Bretagne, où nous envoyons chaque année une vingtaine d'étudiants pour une année d'études post-DUT, à nos partenariats plus récents avec la Chine qui se développent d'année en année tant les opportunités sont grandes, c'est une trentaine de destinations qui s'ouvre à nos étudiants et à nos enseignants.

Nous jouons également un rôle majeur dans la diffusion de la culture scientifique, et ce sur nos 3 sites, que ce soit au travers de la Fête de la Science, des Cordées de la réussite, de journées d'immersion en lien avec les lycées ou les collèges (dans les départements, au Fablab au Puy, au club info à Clermont) et de différents événements en lien avec nos activités scientifiques comme « la semaine du cerveau » ou les conférences sur la cyber sécurité (à Clermont et à Aurillac), ou encore les conférences thématiques sur le digital et les journées technologiques (au Puy).

Au niveau du réseau des IUT, nous travaillons sur un important ARIUT (12 IUT implantés sur 17 villes) fortement soutenu par la région Auvergne Rhône Alpes avec comme ambition de bâtir un campus technologique hors les murs ayant comme objectif prioritaire une « Formation Initiale et Tout au Long de la Vie » répondant au besoin des entreprises dans leur transformation. Par ailleurs, l'IUT est largement impliqué dans les travaux de l'ADIUT ou de l'INIUT, contribuant ainsi à la force des réseaux des IUT.

2. Missions

L'IUT est-il capable d'assurer sa mission : former des futur.e.s technicien.ne.s supérieur.e.s (en 2 ou 3 ans), par différentes voies pédagogiques (FI, FA, FC, VAE) tout en leur permettant d'évoluer au gré des opportunités qu'elles et ils rencontreront ?

a. Recrutement :

Jusqu'à présent, nos DUT n'ont pas eu de difficultés majeures à pourvoir leurs places, et ce, y compris sur les sites éloignés de la métropole clermontoise. Le choix historique de « typer », de spécifier nos formations sur ces sites permet de leur garantir une attractivité (Image et Multimédia au Puy-en-Velay, Bio-Informatique à Aurillac) même s'il existe des départements Informatique et Biologie également à Clermont. Notre taux de remplissage est toujours supérieur à 100% par le jeu de quelques surbookings.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

Notre taux d'appel à 11,8% traduit cette attractivité (à ne pas confondre avec le taux de pression qui comprend le nombre de candidats sur le nombre de places). Il est bien inférieur à la moyenne nationale de 19,5%. Il signifie que sur 1000 candidats classés, 118 étaient sur les listes principales ou appelés dans les listes complémentaires de nos différentes formations. Il est intéressant ici de noter que notre DUT Biologie a été classé premier dans sa catégorie en attractivité par le magazine L'Etudiant. Cette attractivité se mesure dans la capacité d'inscrire des étudiants provenant d'une autre région académique. Ainsi, 52% des inscrits à Aurillac ont obtenu leur baccalauréat hors de la région AuRA.

Néanmoins, malgré nos efforts (cordée de la réussite, JPO, salons, ...), force est de constater que nos DUT n'attirent pas les baccalauréats technologiques. Notre bassin de recrutement compte une proportion faible de ces baccalauréats au regard de la richesse de l'offre à laquelle ils peuvent candidater. Seuls notre DUT GIM et notre DUT MMI n'éprouvent aucune difficulté d'attractivité sur ces baccalauréats.

Au niveau des LP, l'attractivité dépend des secteurs professionnels sur lequel porte la formation. L'industrie, le numérique et la gestion sont les domaines les plus demandés et bénéficient du dynamisme de l'alternance. Le recrutement provient essentiellement pour une moitié des DUT et pour l'autre des BTS. La part des baccalauréats technologiques est dans la moyenne nationale. Il n'y a à ce jour, aucune formation bac+3 de l'IUT qui souffre d'un manque de cohérence avec les besoins économiques du territoire. Ceci explique leur bon taux de remplissage notamment par des alternants.

De nombreux dispositifs cadrés par l'UCA permettent enfin d'accueillir dans les meilleures dispositions possibles les artistes ou sportifs de haut niveau, les jeunes créateurs d'entreprises, les étudiants en situation de handicap. Un régime spécial d'études (RSE) est alors mis en place et voté dans notre Conseil.

Il existe également un dispositif spécifique dans notre DUT GEA Clermont ; une section spécifique à horaire aménagé qui permet l'accueil de salariés d'entreprises mais aussi de joueurs professionnels, notamment de l'ASM Clermont Auvergne.

b. Formation et professionnalisation :

De tout temps, notre IUT a eu la préoccupation d'axer ses formations vers les besoins de recrutement de ses différents territoires. Outre l'adaptation locale de nos PPN, nous nous sommes tout naturellement inscrits dans une démarche de développement de l'offre en alternance qui a l'avantage indéniable d'être un modèle de formation gagnant-gagnant pour les étudiants, les entreprises et les établissements de formation.

Il y a eu également une accélération dans le changement de nos pratiques pédagogiques notamment par l'usage de plus en plus soutenu du numérique dans les différentes formes d'apprentissage.

Le projet A2EX a joué un grand rôle sur ces points avec la construction d'un bâtiment spécifique sur le campus du Puy et sur le campus d'Aurillac qui nous permet dorénavant d'avoir des lieux identifiés sur chacun de nos sites.

Ainsi, à Aurillac, il comprend des salles de visio-conférences, un studio d'enregistrement, des laboratoires de langues et des salles de cours dédiées principalement aux formations en alternance. Un Learning Lab vient d'être aménagé afin de développer des activités pédagogiques actives et innovantes. Cette classe mobile est équipée de matériel modulable et high-tech : chaises sur roulettes, facilement déplaçables, que l'on peut rapprocher pour mener un travail en petit groupe, organiser en cercle pour lancer une discussion collective ou suivre un cours ; un grand écran numérique tactile, des tablettes et de grands murs-écrivains favorisent le développement de pédagogies alternatives, fondées sur l'interactivité et la créativité.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

Au Puy-en-Velay, le bâtiment comprend lui aussi des salles entièrement dédiées aux licences professionnelles en alternance, une salle verte de captation, un plateau technologique équipé de matériel de pointes en lien avec l'imagerie (écrans tactiles, lunettes immersives, CAVE,...) et un *fablab* à la disposition d'expérimentations de formations pédagogiques innovantes. Ainsi, un parcours de master sur le « packaging numérique », porté par l'UFR de Chimie et l'ESEPAC (une école européenne de packaging), a ouvert entièrement en alternance sur notre site cette année. Un projet de parcours de master sur la smart city, lui aussi entièrement en alternance, est en réflexion avec l'école d'ingénieurs ISIMA pour une ouverture prochaine.

Sur Clermont, l'espace documentaire a depuis 5 ans mis en pratique l'énorme potentiel qui est le sien. Les petites salles de travail insonorisées sont très demandées par nos étudiants et nos enseignants pour le travail en petit groupe (dans le cadre de projets par exemple) et la salle informatique sert à nos enseignements de communication et à l'innovation pédagogique, tout ceci dans une ambiance studieuse.

Il est à noter que nos étudiants et nos enseignants peuvent profiter également des nombreux outils mis à leur disposition par le réseau IUT-en-Ligne ou par notre université (PIX, Orthodidacte, Moodle, outil de QCM et outil de lutte contre le plagiat). Nos enseignants peuvent solliciter l'aide des ingénieurs pédagogiques de l'Université qui organisent des sessions de formations, y compris dans nos murs. A ce titre, après une formation de nos enseignants en session spécifique, nous avons également acheté et expérimenté des boîtiers de vote afin de diversifier nos pratiques pédagogiques sur tous les sites.

Les actions et l'implication de notre IUT dans le réseau CREAUT sont reconnues au niveau national. Chaque année, de grandes manifestations sont organisées dans nos murs impliquant des grands témoins de la création d'entreprises (Soirée thématique, 24H pour entreprendre).

Au niveau de la formation, la totalité de nos LP sont dorénavant ouvertes sur le modèle de l'alternance avec une volonté forte de privilégier l'apprentissage. Des expérimentations d'alternance récentes sont en cours sur la deuxième année de DUT (GIM et MP notamment).

Concernant les VAP, VAE et VES, les démarches administratives sont centralisées au niveau de l'Université et s'appuient sur l'expertise et l'accompagnement de nos équipes pédagogiques et du service *ad hoc* à l'IUT.

c. Réussite et devenir :

La réussite des étudiants est l'objectif premier de l'IUT de Clermont qui consacre des moyens importants pour sans cesse l'améliorer :

- Diversification des pratiques pédagogiques pour mieux « coller » à la diversité des publics,
- Approche par la pratique avec des matériels et plateformes spécifiques,
- Tutorat par les pairs avec des étudiants sous contrats.

Cette approche globale est ensuite déclinée dans chaque département qui la complète par des dispositifs complémentaires. Citons par exemple :

- L'existence d'un enseignant référent par groupe,
- Des Bilans réguliers,
- Des sorties « terrain » qui permettent aux étudiants d'associer leurs enseignements à la vie professionnelle,
- L'importance des projets comme mode d'apprentissage,
- L'augmentation des enseignements par petits groupes,
- L'adaptation du rythme et des savoirs enseignés en fonction des publics.

Nos taux de réussite sont au-dessus de la moyenne nationale à la fois pour les baccalauréats généraux et technologiques.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

La situation de notre dernière cohorte à 30 mois du diplôme est elle aussi légèrement au-dessus des standards avec une différence notable ; seulement 0,9% est en recherche d'emploi. Nos étudiants sont soit en emploi (32,3%), soit en études (62,8%), soit en inactivité (4%)

3. Gouvernance et pilotage

a. Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser

Depuis cette rentrée, l'équipe de direction est composée du Directeur, de ses adjoints et du Responsable Administratif. Elle se réunit toutes les semaines pour faire le point sur l'état d'avancement des dossiers en lien avec les services administratifs ou techniques. Des référents peuvent être invités sur un sujet précis qu'il s'agit de soumettre au Conseil de Direction. Un adjoint au directeur est présent sur chacun des sites avec comme mission le soutien, l'écoute et la coordination des actions des départements de son site.

Le Conseil de Direction réunit tous les 15 jours les chefs de département et l'équipe de direction. Il traite en amont des Conseils de l'IUT de tous les sujets stratégiques préparés par les différentes commissions ou par l'équipe de direction. Il est également un lieu de dialogue et d'écoute sur les problématiques rencontrés par nos départements de formation afin de trouver de manière collégiale la ou les solutions les mieux adaptées.

L'IUT est organisé dans un souci de faire participer autant que faire se peut la communauté. L'existence de diverses commissions permet de discuter en amont des sujets de fond. Elles permettent aussi de mettre en œuvre la stratégie validée par le Conseil, mais aussi de coordonner les actions entre les différents départements ou tout simplement de mutualiser les bonnes pratiques.

Citons par exemple la commission Relations Internationales qui coordonnent les différents partenariats portés par nos départements en visant un essaimage sur l'ensemble. Citons aussi la commission Recherche qui elle travaille à soutenir les équipes locales et à accompagner les collègues vers un retour à des activités scientifiques. La commission Informatique quant à elle va chercher la cohérence des outils et des services et la mutualisation de ceux-ci. Depuis cette rentrée universitaire, d'autres commissions voient le jour : *moyens* (humains et financiers) et *innovation pédagogique*.

Il existe par ailleurs des commissions sur chacun des sites qui traitent, y compris avec nos usagers (étudiants) des problématiques du quotidien, du cadre de vie et de la mutualisation des locaux, ce qui suppose une harmonisation macro des emplois du temps. Ces commissions seront complétées par une commission « environnement de travail » qui traitera de manière transversale les sujets du handicap, de l'égalité des chances, des relations humaines et de l'éthique.

Le Conseil de l'IUT se réunit 6 à 7 fois par an pour statuer sur les orientations stratégiques en termes d'offres de formations, de ressources humaines, de finances et de structuration. Le président du Conseil établit l'Ordre du jour en concertation avec l'équipe de direction. Le Président de l'Université, la direction et le Président de l'IUT d'Allier sont invités.

Il existe pour chaque domaine de compétences portés par l'UCA un ou plusieurs référents créant le lien entre les actions mutualisées et celles qui nous sont spécifiques. La création de l'UCA en 2017 par fusion des 2 anciennes universités a nécessité de revoir tous les processus administratifs, ce qui a amené une période d'incertitude plus ou moins longue sur le « qui fait quoi ». Le processus de fusion a inévitablement conduit à une approche de centralisation et donc à un phénomène de « goulot d'étranglement ». Fort heureusement, la tendance est à la subsidiarité et les relations avec l'Université sont aujourd'hui normalisées.

Au niveau politique, les collegiums ont été mis à contribution pour coordonner les activités de recherche et les activités d'enseignement d'un même grand domaine thématique, notamment en amont des campagnes d'emplois, des évaluations HCERES ou de préparation du prochain contrat. A ce titre, une réflexion voit le jour sur la création de 6 instituts regroupant les différents opérateurs

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

internes de l'Université. Un de ces instituts portera sur le champ technologique qui aboutira soit à une fusion des 2 IUT de l'UCA, soit à une fédération et une coordination plus forte sur le volet stratégique.

Au niveau des outils de pilotage et du systèmes d'information, l'IUT peut s'appuyer sur les outils construits par le Service d'Appui au Pilotage et de Contrôle de Gestion de notre Université (Indicateurs financiers, RH, volumes d'heures, données bâtimementaires dans un infocentre) et ceux construits ou portés par la Direction des Systèmes d'Information (GEISHA, SIFAC, ADE, APOGEE, ...).

En lien avec le SAPCG, l'IUT construit chaque année ses fiches de caractérisation qui permettent d'avoir de nombreux indicateurs globaux sur les différents domaines à piloter : RH, MS, FI, FC, RI, Finances, HS/HC. Un suivi détaillé des services d'enseignement est également proposé. Un autre sur la gestion des salles permet de piloter au mieux les réservations notamment sur Clermont où la pression est forte. Sans être exhaustif, citons aussi un outil spécifique pour la gestion des stages (y compris dans sa dimension pédagogique), un outil de calcul des coûts de formation (continue) et l'outil UCAdrive qui permet le partage de documents et de fait le travail collaboratif à distance. N'oublions pas que l'IUT de Clermont est présent sur 3 sites distants à près de 2 heures de route les uns des autres.

Sur le plan de la communication externe, l'IUT s'est attaché à donner une visibilité à chacun de ses sites afin d'améliorer leur attractivité. Un nouveau site internet a été conçu avec cet objectif, ainsi que des pages Facebook et des événements spécifiques sur chacun de nos sites.

Des personnels administratifs dédiés ont été positionnés dans un « pôle formations et relations entreprises », montrant la priorité affichée par notre institut.

Par ailleurs, l'IUT peut là-aussi s'appuyer sur le service communication de l'UCA pour relayer de l'information sur les réseaux sociaux (Twitter, Instagram, ...), pour les relations presse, pour la réalisation de visuels (logos, kakemono, ...) ou pour l'organisation des JPO, du salon InfoSup sur Clermont ou de manifestations de grandes envergures comme les 50 ans à la grande halle d'Auvergne.

Nous avons également travaillé avec l'IUT d'Allier à une présentation commune de notre offre de formation en la regroupant par domaine de formation. Enfin, pour une meilleure visibilité régionale du secteur technologique, un site internet de l'ARIUT Auvergne Rhône-Alpes est en gestation.

Sur un plan plus stratégique, l'IUT de Clermont contribue avec son homologue de l'Allier au portage de la politique territoriale inscrite dans le projet d'établissement de l'UCA en lien avec le projet I-SITE CAP2025 et les orientations des différentes collectivités. Cet axe vise à assurer un développement cohérent et homogène de nos missions régaliennes sur nos différents sites. Cette politique cherche également à nous positionner comme un acteur du développement social, culturel et économique de nos territoires ; un COM avec la région précise et encourage ces initiatives.

L'IUT a également signé en 2017 avec son Université un CPOM qui précise les grandes orientations que nous retrouvons dans ce document et les moyens pour y parvenir.

b. Capacité à gérer les ressources humaines

L'IUT de Clermont souffre d'un taux d'encadrement très bas sur ses diplômés nationaux (52,2%) qui fragilise ses missions et son développement. Si on ajoute à cela le plan de régulation de l'offre de formations de l'ancienne Université d'Auvergne, et l'actuel plan de réduction de la masse salariale, force est de constater que l'IUT n'est plus en capacité à être proactif sur la gestion de ses ressources enseignantes afin de les adapter aux évolutions de ses missions de formations.

L'arrivée d'un nouveau département STID sur Aurillac, et ce malgré la création de 6 postes, va obliger notre IUT à prendre des décisions sur son avenir et revoir sa stratégie RH en lien avec son Université. Un plan stable dans le temps doit être établi au plus vite.

Ainsi, un nombre de plus en plus grand de collègues ont un nombre d'heures supplémentaires qui dépasse les 100H. Les responsabilités administratives ou pédagogiques sont de plus en plus

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

nombreuses et ne peuvent être confiées qu'à des titulaires. Les primes qui sont accordées sont bien souvent une reconnaissance symbolique faute d'une enveloppe suffisante.

Paradoxalement, le recrutement et l'évolution de carrière de nos enseignants-chercheurs n'en souffre pas trop si on en croit l'excellent taux d'HDR ou de promotion de grade ou de corps. L'IUT de Clermont a toujours été une composante très attachée à la recherche avec deux tiers de ses enseignants titulaires qui sont des enseignants-chercheurs (et donc un tiers d'enseignants du secondaire), mais il est vrai avec une forte disparité entre départements (notamment avec un ratio inverse sur les deux départements GEA).

La part et le rôle des vacataires et intervenants extérieurs sont de fait importants (pour ne pas dire stratégiques) dans l'organisation pour, certes, couvrir les programmes, mais aussi le suivi des projets tuteurés, voire dans certains départements la responsabilité de matières enseignées. Une attention particulière est portée pour développer chez eux un sentiment d'appartenance à notre institution ; nos anciens étudiants sont donc particulièrement sollicités.

Ce sous-encadrement est un frein également à la formation permanente de nos enseignants qui ne trouvent pas le temps matériel pour se former malgré les nombreuses propositions à leurs dispositions.

Le même constat peut être fait sur les personnels BIATSS où certaines missions sont en difficulté suite à des départs non remplacés. Un manque cruel de cadres se fait sentir. Un effort de rationalisation et d'optimisation des processus aidé par la dématérialisation a dû être fait. Ceci dit, le nombre de ces personnels sur le nombre d'étudiants reste dans la moyenne nationale.

Par ailleurs, sous l'impulsion de la DRH de l'UCA, la formation, le suivi et l'évolution des carrières de nos agents sont plutôt positives. Un plan de réduction de la précarité vise les contractuels de catégorie C avec chaque année l'affichage de concours direct. De belles opportunités s'offrent à eux sur l'ensemble du périmètre de notre Université.

Au niveau opérationnel, un dialogue RH annuel avec la présidence permet d'affiner les besoins et les demandes de renouvellements de postes vacants.

Pour les BIATSS, un comité RH de l'UCA se réunit tous les mois pour examiner les difficultés (maladie, départs anticipés, conflits éventuels, missions nouvelles non couvertes)

c. Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget

Le dialogue financier entre l'IUT et son Université suit les orientations budgétaires votées en Conseil d'Administration de l'UCA, orientations qui sont traduites dans une note de cadrage. Il avait lieu jusqu'à présent en 2 temps :

- en juillet, une demande de moyens sur la base de projets (RI, innovation pédagogique, Informatique, AVE, aide à la réussite des étudiants, travaux immobiliers) et l'annonce des moyens en formations (Volume d'heures accordées, contrats doctoraux, Enveloppe de primes),
- en octobre, pour traiter les aspects *fonctionnement* et *investissement* et avoir les retours des arbitrages de juillet.

Une grande part des discussions porte sur le développement des ressources propres qui déterminent la dotation de l'Université pour équilibrer le budget. Sont comptés dans nos dépenses : les heures complémentaires et supplémentaires (HC/HS), la masse salariale des emplois sur ressources propres, le fonctionnement et les opérations d'investissement. A cause de notre sous-encadrement notoire, la part des HC/HS est très importante et vient aggraver la ligne d'équilibre qui serait sans cela à la hauteur des droits d'inscriptions qui ont été retirés de nos recettes en 2017.

Hors la masse salariale d'état, qui a augmenté en 5 ans de 1 million d'euros pour s'établir à 17,7 millions d'euros sous l'effet du seul GVT (et ce avec quelques gels d'emplois), le budget de l'IUT s'élève en 2019 à 5 millions d'euros et poursuit lentement sa baisse puisqu'il était de 5,4 millions en

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

2015. La situation financière de l'UCA a conduit ses composantes, et de fait notre IUT à avoir une gestion très prudente de son budget de fonctionnement qui est donc en baisse. Les autres postes de dépenses sont restés stables dont les HC/HS qui s'élèvent toujours à 1,6 million d'euros. Les ressources propres sont quant à elles stables depuis 5 ans à hauteur de 2,1 millions d'euros. Néanmoins, leurs natures ont évolué avec une hausse significative de la taxe d'apprentissage qui est passé de 234 000 euros en 2015 à 363 000 euros en 2019 traduisant l'effort de l'IUT sur le développement de ses partenariats industriels. Malgré leur augmentation en nombre, les contrats d'apprentissage sont en baisse en volume financier.

Le dialogue interne de répartition des moyens vise à garantir en priorité nos missions de formations. A chaque rentrée universitaire, l'enveloppe d'heures de l'IUT est ventilée dans chaque département. Il appartient alors au chef de département de répartir ces heures dans ses formations (DUT + LP). Lors de la préparation du budget, chaque chef de département dispose également de lignes budgétaires en lien avec ses ressources propres générées pour le fonctionnement et l'investissement dans son département. Au gré des rentrées de taxe d'apprentissage, un appel à projet est lancé à l'automne pour des investissements complémentaires dans les départements ou pour des investissements communs. L'IUT investit ainsi près de 700 000 euros dans des équipements qui servent à notre pédagogie.

Académie : Clermont-Ferrand
 Université : Université Clermont Auvergne
 IUT : Clermont Ferrand

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.

Après une synthèse concise (atouts, faiblesses, opportunités, menaces), présenter les perspectives à 5 ans en termes de projets et d'amélioration continue (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) et leur traduction dans le CPOM.

1. Bilan synthétique sous forme de matrice SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une implication forte du conseil et de la communauté éducative et administrative dans la réussite de nos étudiants • Un soutien fort des collectivités territoriales • Un tissu dense d'entreprises partenaires (stages, projets étudiants, vacataires, taxes d'apprentissage, ...) • Un pôle « relations entreprises » bien identifié et des actions CREAT IUT de grandes renommées nationales • Un taux de réussite en 2 ans et d'insertion professionnelle à 30 mois au-dessus de la moyenne nationale • Une importante ouverture à l'international • Des ressources propres permettant un équipement pédagogique de grande qualité • Des sites territoriaux attractifs pour les étudiants • Un patrimoine immobilier globalement en très bon état. La rénovation des locaux clermontois, effectuée dans le cadre de la dévolution du patrimoine, devrait s'achever dans les 5 ans • Des activités scientifiques soutenues 	<ul style="list-style-type: none"> • Des équipes pédagogiques globalement en tension, voire en forte tension dans plus d'un tiers des départements • Des équipes administratives à repyramider (manque de cadre A) • Un mode de gouvernance et de gestion trop centralisé sur Clermont • Une stratégie enseignement-recherche à clarifier • Une communication interne à travailler • Des sites territoriaux globalement peu attractifs pour les enseignants
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La création d'un IUT unique en Auvergne porteur de la politique territoriale de son Université • Le passage du DUT en 3 ans qui pourrait améliorer l'insertion professionnelle à Bac+3 grâce à des parcours diversifiés • Une réforme de la formation professionnelle à exploiter 	<ul style="list-style-type: none"> • Possible perte de ressources propres dans le cadre de la réforme professionnelle • Instabilité politique et organisationnelle lors de la création de l'Université expérimentale dans le cadre du projet I-SITE CAP20-25 • Affaiblissement du DUT dans le cadre de la modernisation des formations post-bac courtes

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

2. Perspectives de l'IUT de Clermont

L'UCA a obtenu le label projet ISITE CAP20-25 et dans ce cadre, l'Université Cible créée en 2021 comportera 6 instituts dont un Institut National Polytechnique et un Institut de Technologie. L'avenir de l'IUT de Clermont est en partie conditionné par la création de cette nouvelle Université expérimentale, UEUCA (Université Expérimentale Université Clermont Auvergne) en 2021.

Actuellement, deux IUT sont présents au sein de l'UCA. Dans le futur Institut de Technologie, ces deux IUT pourront être rassemblés selon deux possibilités : FUSION ou FEDERATION, c'est-à-dire fusionner les deux IUT en un seul (l'Institut de Technologie devient un IUT) ou les fédérer au travers d'une structure intermédiaire qui les coordonne (l'Institut de Technologie devient une fédération d'IUT au sein de leur Université).

La fusion des deux IUT de l'Université Clermont Auvergne en un seul semble être le scénario qui présente le meilleur compromis pour le développement de la technologie sur le territoire de l'ex région Auvergne, notamment en termes de gouvernance et de rayonnement sur le territoire. Une étude approfondie des deux scénarios est en cours au sein des deux IUT et doit être soumis au vote des deux conseils à l'automne 2019.

Si le scénario de la fusion devait être choisi, les deux équipes de gouvernance auront alors comme mission première dans les 18 mois à venir de préparer la création de ce nouvel IUT sur un plan statutaire, organisationnel et financier, en tirant profit des meilleures pratiques en vigueur tout en assurant un mode de gestion au plus proche des territoires. La définition des axes stratégiques de ce nouvel IUT appartiendra à l'équipe de direction qui en prendra les rênes en 2021.

Si le scénario de la fédération avait la faveur des conseils, les deux IUT auront alors quelques mois pour définir l'organisation et le fonctionnement de l'Institut de Technologie qui aura à sa charge le pilotage des moyens et la coordination « enseignement-recherche » du secteur technologique de l'Université Clermont Auvergne.

Sur ce scénario, et pour la mandature du nouveau directeur qui vient d'être élu, il s'agira pour l'IUT de Clermont de conforter ses points forts et de gommer autant que possible ses faiblesses.

Quoiqu'il en soit, l'IUT de Clermont a la volonté de modifier son mode de gouvernance et de gestion en nommant dès septembre 2019 un adjoint au directeur sur chacun de ses sites et en offrant au plus proche de ses étudiants des actes de gestion administrative en lien avec leurs études. Une modification des statuts permettant cette mise en place sera rapidement proposée au conseil de gestion.

De plus, sans être exhaustif, des actions sont à poursuivre ou à mettre en œuvre en phase avec la stratégie de notre Université et sa déclinaison dans notre CPOM :

- accompagnement du département STID orientation cyber sécurité dans son installation et ses partenariats. La création sur site d'une équipe de recherche en sécurité informatique est une priorité pour garantir sa stabilité et sa crédibilité,

- poursuite du développement de l'alternance avec un effort particulier sur les DUT, source de financement complémentaire et de réussite pour les étudiants,

- implication de notre IUT dans les différentes filières professionnelles afin d'adapter nos enseignements aux besoins des entreprises, mais aussi pour approfondir nos partenariats notamment en termes d'offres de stages, de projets, de mise à disposition d'enseignants vacataires,

- poursuite du développement des relations internationales qui pourraient prendre un nouvel essor avec le « DUT180 »,

- accentuation de l'affichage identitaire de nos sites territoriaux pour davantage accroître leur attractivité,

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

- diversification de nos ressources financières propres via notamment l'exploitation, la valorisation (par une offre de formations courtes à destination des entreprises) des blocs de compétences des PPN en réflexion,
- mise en place d'une stratégie enseignement-recherche commune avec chacun de nos laboratoires associés à l'IUT, notamment en termes d'ouvertures de formations spécialisées ou de niches et de fait de recrutement d'enseignants-chercheurs dédiés,
- discussion avec le futur INP de l'Université en vue de la mise en place d'un partenariat ciblé sur le lien technologie-ingénierie,
- intensification de notre communication externe et interne,
- poursuite de notre politique d'investissement en matériel pédagogique et informatique en lien avec le développement de l'innovation pédagogique,
- poursuite de la démarche qualité engagée avec l'IUT d'Allier, gage d'excellence de l'offre de services rendus aux usagers,
- accompagnement de nos étudiants dans leurs actions de vie étudiante et de promotion de notre IUT.

Dans un contexte institutionnel mouvant et quel que soit le scénario choisi, l'IUT de Clermont a vocation à affirmer au sein du site universitaire Clermont Auvergne une identité forte, autour de la professionnalisation des formations et de l'articulation entre l'ancrage territorial et la dimension internationale. Il peut s'appuyer sur des équipes pédagogiques, techniques et administratives très impliquées et motivées, et sur la dynamique que ne manquera pas de susciter la création d'un Institut de technologie. Ces perspectives sont à considérer pour un « gros » IUT (2600 étudiants, 12 départements, 3 sites) qui souffre globalement d'un taux d'encadrement faible. Ceci peut être un frein dans la façon de suivre les pistes évoquées dans cette partie.

Académie : Clermont-Ferrand
Université : Université Clermont Auvergne
IUT : Clermont Ferrand

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le directeur/ la directrice de l'IUT,

**A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)**

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (date à indiquer) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (date à indiquer) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'Université,